

Groupe de travail « Mobilité »

Mieux vivre ensemble, c'est aussi circuler ensemble

Suite à une première phase de diagnostic « forces-faiblesses » sur les modes de transport à Saint-Palais-sur-Mer (piétons, vélos, gyropodes-tricycles, deux-roues à moteur, bus, voitures, camions), le groupe a décidé de porter ses premières réflexions sur les transports en commun et la circulation des piétons et vélos.

Pour les transports en commun, une réunion est prévue en mars pour échanger avec la communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) et proposer des améliorations dans la desserte des quartiers.

Pour les déplacements piétons et vélos, le groupe a priorisé trois préoccupations :

- la Grande Côte ;
- le centre-ville ;
- les liaisons cyclables entre les quartiers et avec les communes voisines.

Pour la Grande Côte, le groupe souhaite vivement être intégré dans la réflexion d'aménagement du quartier pour ce qui concernera les transports en commun, les circulations piétons et vélos.

Pour les déplacements en centre-ville, différents scénarii ont été étudiés, rue du Logis Vert, rue de l'Océan, avenue de la République, pour :

- fluidifier et sécuriser la circulation des piétons et des vélos ;
- favoriser les transports non polluants ;
- exploiter le potentiel économique de la Vélodyssée.

Parmi ces scénarii, le groupe a retenu majoritairement un aménagement de l'avenue de la République qui permettra aussi de la valoriser et de favoriser l'accès aux commerces.

En pratique, le projet consiste à :

- supprimer les voitures « ventouses » afin de multiplier les possibilités de stationnement à durée limitée, favorisant ainsi l'accès aux commerces pour le plus grand nombre ;
- identifier des stationnements pour les personnes à mobilité réduite ;
- identifier des stationnements pour les deux-roues ;
- réserver une voie pour les vélos et une voie en sens unique pour les véhicules (l'autre sens se faisant avenue du Rhâ).

Ces propositions ne sont pas figées, la réflexion doit continuer. Pendant l'été, des comptages et des enquêtes de satisfaction seront effectuées auprès des touristes et des habitants, avec la contribution de l'office municipal de tourisme (OMT) et de la Cara.

Pour les liaisons cyclables entre quartiers et les communes voisines, un premier schéma des « itinéraires cyclables », élaboré par les services techniques, a été présenté au groupe et sera testé pour l'été avec la contribution de l'OMT.

Un bilan sera fait à l'automne pour concrétiser, améliorer et enrichir ce schéma directeur par les propositions du groupe, des quartiers, de l'OMT et assurer la cohérence avec les circuits existants et à venir de la Cara ; un échange avec elle sur ses projets est souhaité.